

PRANGINS

INFC



Le centre du village comprend un grand nombre des 16 bâtiments communaux



Jean DE WOLFF Municipal

Comment vos impôts sont-ils dépensés par vos autorités?

L'utilisation de la manne fiscale par les autorités doit être faite de manière transparente pour répondre aux besoins de la communauté et donner confiance aux citoyens. Il faut reconnaitre que la présentation des comptes publics est souvent complexe au point de décourager de s'y pencher. Et à Prangins savez-vous quelle est la manne fiscale et comment vos autorités la dépensent. Essayons d'y apporter un peu de transparence.

En 2022 environ 28 millions de rentrées directes (impôts, taxes, loyers et participations de tiers) ont été enregistrées. La principale dépense représentant 55% est pour le Canton au titre de la facture sociale et de la péréquation. Le second poste de dépense sont les frais des 70 collaborateurs fixes et auxiliaires dont le coût représente 13%. Un autre poste visible avec 7% est la sécurité, soit la Police et les différents services tels que pompiers ou protection civile. La scolarité de 515 élèves et les services de petite enfance

à 161 familles coute presque le même montant. L'éclairage et l'ensemble des services d'entretien des espaces verts, des 27km de routes, 44km de canalisations et le traitement de 1'848 tonnes de déchets ainsi que l'amortissement des infrastructures de la commune sont avec 6% pour chacun de ces deux postes également très importants. Les différents services d'entretien et l'utilisation des 16 bâtiments communaux représentent eux 3.5%. Finalement la culture et le soutien aux 27 sociétés locales ne représentent que 1% du total. Et combien vous coûtent vos 55 élus au Conseil Communal et 5 municipaux? Juste 2.5% du total. Pour garantir que toutes les dépenses soient cohérentes, les conseillers communaux et en particulier les membres de la Commission des finances et de la Commission de gestion s'engagent sans compter pour analyser, vérifier, voire amender les budgets et les propositions d'investissement de la Municipalité. Qu'ils soient remerciés pour cette tâche essentielle.

Le journal des Autorités Numéro 24 - Juin 2023

La Municipalité a fait avancer les projets pour la Commune et ses habitants

Le programme de législature 2021-2026 présente les objectifs et part, la Municipalité propose les projets dont les montants s'élèvent projets que la Municipalité a planifié de mettre en œuvre durant les 5 années de législature. Pour concrétiser ses objectifs et financer ses projets, la Municipalité agit sur deux fronts. D'une part, la Municipalité propose les projets dont les montants s'élèvent à moins de CHF 50'000.- dans le budget annuel de fonctionnement. D'autre

à plus de CHF 50'000.- sous forme de préavis, en suivant la liste des préavis planifiés pour la législature (plan d'investissements). La Municipalité est heureuse de constater le bon avancement

des projets pour la commune et la population planifiés pour la

Service Administration générale & relations extérieures et du Service Urbanisme

Préavis déposés par la Municipalité depuis décembre 2022

No. 32/22 Règlement de la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires - Déposé en décembre 2022

No. 33/22 Demande d'un crédit de CHF 147'000.- TTC en vue de la sécurisation du lit bactérien de la STEP de Prangins – Déposé en décembre 2022

No. 35/23 Demande de crédit de CHF 210'000.- TTC pour la création d'un arrêt de bus aux Mélèzes au Chemin de la Redoute – Déposé en mars 2023

No. 36/23 Rapport de gestion 2022 – Déposé en avril 2023

No. 37/23 Comptes 2022 - Déposé en avril 2023

No. 38/23 Demande de crédit de CHF 4'315'000.- TTC concernant la réalisation des travaux liés à la requalification de la Route du Lac (RC1) en localité - Déposé en avril

No. 39/23 Demande de crédit de CHF 3'100'000.- pour la réalisation d'une canalisation pour l'acheminement des eaux usées de la station d'épuration des eaux (STEP) de Prangins à la station de pompage des eaux (STAP) de Nyon-Rive - Déposé en avril 2023

No. 40/23 Demande d'un crédit d'étude de CHF 94'000.- TTC pour l'aménagement d'un terrain de foot synthétique aux Abériaux - Déposé en avril 2023

No. 41/23 Demande de crédit de CHF 195'000.- TTC pour la réalisation de sanisettes (WC publics) aux Abériaux - Déposé en avril 2023

No. 42/23 Demande de crédit de CHF 360'000.- TTC pour la rénovation des vestiaires du FC Prangins Sport situés au sous-sol du bâtiment des Abériaux - Déposé en avril 2023 No. 43/23 Demande de crédit de CHF 370'000.- TTC pour la réfection du trottoir et remplacement de l'éclairage public de la route du Curson – Déposé en juin 2023

No. 44/23 Demande de crédit d'investissement complémentaire de CHF 58'586.- pour le remplacement des logiciels de gestion financière, communale et métiers Déposé en juin 2023

No. 45/23 Demande de crédit de CHF 285'000.- TTC pour équiper l'établissement primaire «Nyon, Jura et Prangins» et l'école des Morettes d'écrans d'affichage numériques - Déposé en juin 2023

Rapport-préavis déposés par la Municipalité depuis décembre 2022

No. 34/22 Planification de la mobilité: zones à vitesse modérée - Suite au rapport-préavis No. 31/2022 - Déposé en décembre 2022

Vous voulez en savoir plus sur le quotidien et les projets de la Commune? Alors n'hésitez pas à consulter:



législature 2021-2026.

Rapport de gestion 2022



Programme de législature 2021-2026



Projets/préavis planifiés pour la commune et ses habitants pour la législature 2021-2026

Une administration communale composée de 10 services et de 70 collaborateurs

La Municipalité est l'organe exécutif et prépondérant de la Commune. Elle se compose de cinq membres, élus pour 5 ans, et est présidée par la Syndique, également élue pour la législature 2021-2026. La Municipalité est responsable de la gestion et de l'administration des services publics et des biens communaux.

Au début de la législature, les membres de la Municipalité ont procédé à la répartition des directions, respectivement des 10 services de l'administration communale, se partageant ainsi la gestion des affaires communales. Chaque membre de la Municipalité dirige les affaires d'un ou de plusieurs services et traite des relations entre et avec les collaborateurs des services sous sa direction.

Chaque service est chapeauté par un responsable de service que le Municipal rencontre de manière hebdomadaire. Ces réunions permettent de préparer les dossiers à présenter pour décision à la Municipalité ainsi que le suivi des affaires courantes du service. Les Municipaux, et donc les responsables de services, collaborent sur énormément de dossiers «partagés» entre les différents services de l'administration.

Les 10 services de l'administration communale, composés de 45 collaborateurs fixes et 25 collaborateurs auxiliaires qui œuvrent pour notre village, vous sont présentés dans les pages suivantes.



Dominique-Ella CHRISTIN Syndique

En charge du



De gauche à droite: Basile Kaiser, secrétaire municipal; Katherine Yaa, collaboratrice admin.; Cheima Dhib, collaboratrice admin.; Ema Rodrigues Cajada, apprentie



De gauche à droite: Eva Wallée Kubota, collaboratrice admin; Aurélie Buisson, responsable du Service Urbanisme.

Service Administration Générale & Relations Extérieures

Maison de Commune 1er étage 022 994 31 13

Guichet et ligne téléphonique du LU au VE de 8h-12h Responsable: Basile Kaiser, secrétaire municipal

Les missions principales du Service Administration générale & relations extérieures sont les suivantes:

- Municipalité: Gérer les séances de la Municipalité, le secrétariat municipal, et les relations avec les communes et le Canton
- Conseil communal: Gérer les relations entre la Municipalité et le Conseil communal, l'assistance pour l'organisation des votations et élections, ainsi que le contrôle des signatures pour les initiatives et
- Administration communale: Gérer l'organisation de l'administration communale, assurer la coordination entre les services ainsi que la communication aux collaborateurs et traiter divers dossiers transversaux
- Communication: Piloter la communication de médias ainsi que l'élaboration et la gestion de supports de communication de l'administration communale
- **Economie-Tourisme:** Se soucier des relations avec l'économie de proximité et la politique touristique
- Terrains: Gérer le suivi financier des droits de superficie et des baux à ferme, l'achat éventuel de terrains

Service Urbanisme

Maison Fischer, 1er étage, Route de Bénex 2 022 994 31 18 Reçoit sur rendez-vous Responsable: Aurélie Buisson

Les missions principales du Service Urbanisme sont les

- et la coordination de l'urbanisation, des mobilités, du paysage et de l'environnement
- Planifier la stratégie en matière de mobilité et développer des projets d'espaces publics (mobilité,
- Gérer la police des constructions soit les procédures

Attention: Suite à des difficultés de recrutement, le Service Urbanisme est actuellement sous-doté en ressources humaines, ce qui occasionne une surcharge importante de travail et un retard de traitement des dossiers. Il est donc temporairement dans l'impossibilité de recevoir la population sur rendez-vous.

2 PRANGINS INFO #24 - IUIN 2023 PRANGINS INFO #24 - IUIN 2023 3



Alice DURGNAT-LEVIMunicipale

En charge du Service Environnement et du Service Affaires sociales, enfance & jeunesse



De gauche à droite: Robert Mikolajewski, collaborateur technique; Laurence Christen, collaboratrice admin.; Virginia Tschopp, responsable de service; Florian Marmels, responsable de secteur (Port et STEP). Absent: Francis Macheret, employé remplaçant au secteur Port et STEP

Service Environnement

Maison Fischer, 1er étage 022 994 31 58 environnement@prangins.ch port@prangins.ch Reçoit sur rendez-vous Responsable: Virginia Tschop

Les missions principales du Service Environnement sont les suivantes:

- Coordonner la politique climatique qui vise à réduire les émissions de CO2, à favoriser la biodiversité et à anticiper les conséquences du changement climatique, dans le cadre de notre démarche globale « Cité de l'Energie »,
- Promouvoir et gérer les nombreuses mesures incitatives communales liées aux projets privés en faveur du climat et de la biodiversité et sensibiliser la population à la biodiversité et à la mobilité sobre en carbone, gérer les vélos et véhicules partagés,
- Gérer les jardins communaux ainsi que les forêts et les cours d'eau du territoire communal, coordonner les actions en lien avec les corridors biologiques,
- Améliorer la gestion durable des eaux, planifier l'assainissement des eaux usées et gérer la statior d'épuration des eaux (STEP).
- Gérer l'administration et les infrastructures portuaires de manière efficiente et durable.



Igor DIAKOFF Municipal

En charge du Service Bâtiments et du Service Culture & sociétés locales



De gauche à droite: Damien Rubis, responsable du Service Bâtiments; Luc Meschia, responsable de secteur; Jonny Gomes Costa, concierge; Joe Santer, concierge; Cyril Tissot, concierge; Olegario Rodriguez, concierge

Absents: Habiba Karib-Bassi, collaboratrice admin. ; Rafael Correia Borges, apprenti

Service BâtimentsMaison Fischer, Rez-de-

022 994 31 16
batiments@prangins.ch
locations@prangins.ch
Reçoit sur rendez-vous
Responsable: Damien Rubis

Les missions principales du Service Bâtiments sont les suivantes:

- Concevoir et gérer les projets de constructions de nouveaux bâtiments communaux, ainsi que les projets d'assainissement et de transformations des bâtiments communaux
- Assurer la maintenance, l'entretien et la conciergerie des bâtiments communaux ainsi que l'optimisation de la consommation d'énergie des installations
- Assurer la location et la mise à disposition des salles des bâtiments communaux.
- Assurer la gestion des baux à loyer des différents bâtiments communaux.



De gauche à droite, ligne du haut: Barbara Rihs, auxiliaire parascolaire; Béatriz Camps, auxiliaire parascolaire; Loriane Roggli, co-responsable de service; Heidi Fuchs, auxiliaire parascolaire; Alda Fatana, auxiliaire parascolaire; Antoinette Bartoli, aide bibliothécaire; Karen Stokoe, auxiliaire parascolaire.

De gauche à droite, ligne du bas: Stella Rabemanantsoa, animatrice socio-culturelle; Céline Thiébaud, coordinatrice pédagogique; Donovan Galvez, animateur socio-culturel; Marie-Josée Rigby, auxiliaire parascolaire; Corinne Gattuso, co-responsable de service; Jérémy Donnat, coordinateur pédagogique

Absents: Romain Badan, moniteur; Zoé Berbati, monitrice; Christine Nussbaum, auxiliaire parascolaire; Vanina Gilomen, auxiliaire parascolaire.

Service Affaires Sociales, Enfance & Jeunesse

Maison de Commune, 1er étage 022 994 31 27 affairessociales@prangins.ch jeunesse@prangins.ch Reçoit sur rendez-vous

Les missions principales du Service Affaires sociales, enfance & jeunesse sont de:

- Gérer les relations avec les aînés, l'aide aux logements, les relations avec la paroisse et les sujets relatifs à l'intégration des étrangers et des nouveaux habitants
- Gérer les relations et la coordination avec les partenaires de l'école, y compris pour les activités périscolaires
- Gérer les relations et la coordination avec l'association intercommunale du Réseau des Toblerones (RAT) en relation avec l'accueil de la petite enfance, l'accueil familial de jour et l'accueil parascolaire, l'accueil parascolaire communal pour les 5P à 8P ainsi que l'accueil préscolaire.
- Gérer le centre d'animation pour les jeunes, poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de la politique jeunesse.



Loriane Roggli, responsable du Service Culture & sociétés locales

Service Culture & Sociétés Locales

Maison de Commune, 1er étage 022 994 31 27 culture@prangins.ch Reçoit sur rendez-vous Responsable: Loriane Roggli

Les missions principales du Service Culture & Sociétés locales sont les suivantes:

- Organiser des manifestations culturelles
- Gérer les relations avec l'ensemble des sociétés et associations locales, y compris le soutien à la création artistique

4 PRANGINS INFO #24 - JUIN 2023 PRANGINS INFO #24 - JUIN 2023



Jean DE WOLFF Municipal

En charge du Service Contrôle des habitants, Du Service Finances et du Service Ressources humaines

Service Contrôle des Habitants

Maison de Commune, rez-de-chaussée 022 994 31 20

controlehahitants@nran

Horairos

LU: 8h-12h

MA: 13h30-19h

ME: 8h-12h

E: 8h-12l

VE: 7h-12h

Responsable: Muriel Gervaix

Les principales missions du Service Contrôle des habitants sont les suivantes:

 Tenir le registre des habitants et mettre à jour les données, gérer les prestations à la population en lien avec le registre des habitants et communiquer diverses informations aux différentes administrations



De gauche à droite : Cheima Dhib, collaboratrice admin. pour l'Office Naturalisations; Muriel, Gervaix, responsable du Service Contrôle des habitants; Fiona Terry, collaboratrice admin. au Service Finances.

Absentes : Brigitte Goetschmann, responsable du Service Finances; Anais Almeida Monteiro, collaboratrice admin. au Service Contrôle des habitants

Service Finances

Maison de Commune, 1er étage

022 994 31 14

ourse@prangins.ch

Responsable: Brigitte Goetschmann

Les missions principales du Service Finances sont les suivantes:

- Gérer la politique financière, et notamment l'élaboration du budget, de l'arrêté d'imposition et des comptes communaux.
- Assurer la comptabilité générale de tous les services et apporter un certain nombre de prestations et de renseignements aux citoyens dans leurs relations financières avec la Commune.

Service Ressources humaines

Maison de Commune, 2ème étage 022 994 31 57

essourceshumaines@nrangins

Les missions principales du Service Ressources humaines sont les suivantes:

- Gérer la politique de recrutement en collaboration avec les municipaux concernés
- Développer et gérer la politique salariale
- Gérer les assurances sociales, l'ensemble des procédures administratives et gérer les formations er collaboration avec les municipaux concernés
- Mener des projets spécifiques (révision du règlement communal du personnel, révision de la politique du personnel pour la nouvelle législature, nouvelle fiche d'évaluation, etc.)



M. Jean-Marc BETTEMSMunicipal

En charge du Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts



De gauche à droite (debout) : Julien Morax, employé polyvalent; Anthony Jacot, apprenti; François Annen, employé polyvalent; Francis Macheret, employé polyvalent; Adrien Clément, employé polyvalent; Luca Jeannet, employé polyvalent; Urbalino Dos Santos, employé polyvalent. De gauche à droite (assis) : Eric Zahnd, responsable de service; Olivier Dupuis, responsable de secteur; Walter Baragan, employé polyvalent; Sandrine Decollogny, employée administrative

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Maison Fischer, Rez-de-chaussée 022 994 31 59 travaux@prangins.ch Reçoit sur rendez-vous

Les missions principales du Service Travaux publics,

- déchets, voirie & Espaces Verts sont les suivantes:
 Réaliser les projets d'espaces publics (routes, pistes cyclables, ponts, parking, places, etc.)
- cyclables, ponts, parking, places, etc.) Développer, entretenir et exploiter le réseau de
- canalisations eaux claires et eaux usées (EC/EU).

 Gérer, valoriser et traiter les déchets, développer entretenir et gérer la déchetterie en Messerin et les éco-points, sensibiliser la population à la thématique
- Entretenir les routes, l'éclairage public et le mobilier urbain, et gérer la signalisation routière, les macarons de stationnement et le marquage au sol
- Gérer les espaces verts, les terrains de sport, les place de ieux le cimetière et la plage de Promenthoux.

Échos du Conseil Communal



Giovanna BACHMANNPrésidente du Conseil
communal de Prangins

Chères Pranginoises, Chers Pranginois,

Je m'adresse à vous une dernière fois en tant que Présidente du Conseil communal de Prangins. Ce mandat étant annuel et traditionnellement renouvelable pour 2 ans, le mien touche à sa fin.

En tant que Présidente du Conseil communal j'ai été confrontée à tout ce qui se passe dans l'administration de notre village. Le Président est toujours informé des bonnes nouvelles, mais également des problèmes auxquels il faut apporter des solutions. C'est une position fascinante. Certes, il y a beaucoup de travail et les paris ne sont pas toujours gagnés d'avance, mais j'ai beaucoup appris et cela est toujours une chance d'avoir l'opportunité d'apprendre autant!

Cette expérience a été très enrichissante et toujours un challenge qui sans doute va me manquer.

Depuis nos dernières communications, votre Conseil a eu 5 séances et s'est occupé principalement des sujets suivants:

La séance de décembre nous a occupé avec le budget et toutes les discussions qui en découlent. C'est une partie importante de nos responsabilités comme organe délibérant de Prangins.

Les conseillers ont posé beaucoup de questions et la Commission des Finances a étudié méticuleusement chaque ligne de ce document pour comprendre où la Municipalité prévoit de dépenser l'argent Le nouveau séjour a auss séance, sans de cre document pour comprendre où la Municipalité prévoit de dépenser l'argent de Prangins.

de vos impôts. La Municipalité a reçu 160 questions de la part de la Commission des Finances et des autres conseillers. Après de longues discussions, le

Après de longues discussions, le budget a été approuvé avec plus de 50 amendements.

Nous avons eu une séance très chargée au mois de février où nous nous sommes occupés du crédit de réalisation de notre nouvelle crèche et cantine scolaire. Le préavis étant approuvé par une large majorité, la Municipalité a eu le feu vert et peut aller de l'avant avec la construction de la structure, ce qui va certainement faire beaucoup de parents heureux à Prangins.

Nous avons aussi discuté du parc informatique de l'administration communale et les projets de zones à vitesse modérée.

Le nouveau règlement de la taxe de séjour a aussi été débattu pendant cette séance, sans oublier le crédit pour la sécurisation du lit bactérien de la STEP de Prangins. (suite en page 8)

6 PRANGINS INFO #24 - JUIN 2023 7

Un crédit pour la réalisation de quelques travaux nécessaires à la déchèterie était aussi au programme.

Notre séance du mois de mars a été un peu plus légère avec un menu moins copieux, mais nous avons passé un bon moment à discuter du nouveau règlement du personnel communal qui a été approuvé avec plusieurs amendements.

La séance d'avril nous a occupé à décider si on renvoyait à la Municipalité ou non une motion demandant un point d'impôt dédié aux projets d'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

Le deuxième sujet de la soirée, à savoir un postulat, a été retiré le jour même.

Et finalement lors de la dernière séance avant la publication de cet article, le 24 mai, nous avons longuement débattu du projet d'un nouvel arrêt de bus aux Mélèzes, chemin de la Redoute. Les conseillers n'étant pas convaincus de la solution proposée par la Municipalité ont refusé le projet tel que présenté, sans nier qu'un problème existe et qu'une solution devra être trouvée.

Un postulat qui demandait une étude approfondie et complète du site des Abériaux était également au programme de cette séance et a été envoyé à la Municipalité.

Faisant suite à des démissions, nous avons assermenté deux nouveaux conseillers qui siègent respectivement à l'Alliance libérale de Prangins pour Monsieur François Perrenoud et à l'Alternative pranginoise pour Monsieur Benjamin Chassot. Je les remercie encore une fois tous les deux pour leur engagement.

J'aimerais aussi vous rappeler une dernière fois que les séances du Conseil sont publiques et toute personne est la bienvenue.

Vous trouverez les dates des séances sur le site de la Commune sous la rubrique Autorités / Conseil Communal / dates et PV des séances.

Lien ci-dessous:



Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été maintenant que le soleil est enfin de retour!

Café-Restaurant Les Abériaux: un établissement public de 254 places pour lequel la Municipalité souhaite établir un nouveau bail

Dans le respect des échéances du contrat pour locaux commerciaux de 2004 conclu entre la société Pareja Sàrl et la Commune, la Municipalité a résilié le bail du Café-Restaurant les Abériaux en vue d'une adaptation des conditions de location des locaux en raison de leur évolution dans le temps.

La Commune estime que le bail à loyer commercial en vigueur contient des éléments obsolètes.

- Le Café-Restaurant comprend au total 254 places alors que le bail actuel indique un total de 120 places.
- Le montant du loyer, actuellement fixé à CHF 30'000.- pour 10 mois, devrait être basé sur un pourcentage du chiffre d'affaires par équité et égalité de traitement envers les autres établissements publics pranginois
- Le Café-Restaurant, ouvert 10 mois par année, n'est pas une « Buvette » saisonnière et devrait bénéficier d'un bail annuel.
- L'alinéa du bail actuel qui indique que la société Pareja Sàrl s'engage à permettre au FC Prangins Sport et au Club Nautique de se réunir en priorité dans le Café-Restaurant mériterait d'être précisé car il est difficile à appliquer en l'état.

La procédure de conciliation entre la société Pareja Sàrl et la Commune a échoué et la Commission a proposé l'annulation de la résiliation de bail. Convaincue de la légitimité de sa démarche, la Municipalité a décidé unanimement de porter l'affaire devant le Tribunal des baux.

Établissements qui appartiennent à la collectivité publique

La Commune de Prangins est l'heureuse propriétaire de 4 établissements publics aux emplacements privilégiés au bord du lac et dans le centre historique qu'elle loue.

- La Buvette de la plage de Promenthoux -Etablissement saisonnier de 100 places
- Le Tea-Room du Village –
 Etablissement de 100 places fermé le soir
- Le Café-Restaurant Les Abériaux Etablissement de 254 places
- L'Auberge communale –
 Etablissement de 132 places et hôtel de 18 lits

Impressum Editeur:

Municipalité de Prangins La Place 2 1197 Prangins

Coordination:

Secrétaire municinal Basile KAISER

Contact: greffe@prangins.ch Web: www.prangins.ch Graphisme & impression: BSR Imprimeurs SA Route de Begnins 14 - 1196 Gland www.bsrimprimeurs.ch

